



MALADIE D'ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES

**Le Fonds de la recherche en santé du Québec,
l'Agence Nationale de la Recherche (France)
et les Instituts de recherche en santé du Canada
annoncent un nouveau programme de subvention de recherches**

Le 13 juillet 2009 – Le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ), l'Agence Nationale de la Recherche (ANR, France) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont heureux d'annoncer le lancement prochain d'un nouveau programme de subvention de recherches sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

Ce programme de subvention s'inscrit à l'intérieur des plans d'action français, québécois et canadiens sur la maladie d'Alzheimer :

1. le Plan Alzheimer France 2008-2012 (<http://www.plan-alzheimer.gouv.fr/>) ;
2. le plan d'action en développement du gouvernement du Québec, basé sur le rapport du comité d'experts sur la maladie d'Alzheimer, rendu public récemment (<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2009/09-829-01W.pdf>) ;
3. la priorité de la lutte contre la maladie d'Alzheimer affichée par le gouvernement fédéral canadien par le biais des IRSC.

D'une durée de trois ans, ce programme est doté de l'équivalent d'environ 2,5 M\$ CAN par an.

Ce programme a pour but de soutenir des projets de recherche internationaux novateurs entre le Québec, la France et les autres provinces du Canada portant sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Il vise à favoriser des percées scientifiques majeures à court et moyen terme en regroupant et en potentialisant les forces vives et les leviers structurels des deux pays.

Les projets de recherche auront pour objectif de produire des connaissances susceptibles de mieux comprendre l'étiologie de la maladie et d'améliorer le diagnostic, le traitement et la prise en charge des personnes atteintes et de leurs proches. Ils devront être de grande envergure, associant des chercheurs de différentes disciplines, expertises et approches méthodologiques et provenant de différents groupes. Les projets devront être structurés de façon à apporter une valeur ajoutée originale que les chercheurs financés par chacun des organismes de financement de la recherche ne pourraient atteindre seuls. Les conditions d'éligibilité et d'admissibilité afférentes à ce programme seront à vérifier auprès de chacun des organismes de financement de la recherche.

Un maximum de cinq projets sera financé conjointement par les trois organismes de financement de la recherche dans des domaines où les intérêts et les forces des chercheurs auront déjà été démontrés. La durée maximale de la subvention sera de **trois ans**, non renouvelable.

La demande devra être déposée par un chercheur principal responsable de projet (dénommé « named PI » au Canada et coordinateur pour l'ANR), un chercheur principal par organisme de financement de la recherche (dénommé « PI » au Canada et responsable scientifique pour l'ANR) et des cochercheurs (« coinvestigators » au Canada et partenaires pour l'ANR).

Chaque projet devra comporter :

- **au minimum** : un chercheur principal provenant de France et un chercheur principal provenant du Québec ;
ou un chercheur principal provenant de France et un chercheur principal provenant d'une autre province canadienne que le Québec ;
ou un chercheur principal provenant de France, un chercheur principal provenant du Québec et un chercheur principal provenant d'une autre province canadienne que le Québec.
- **et au maximum** 8 chercheurs (toutes provenances confondues), y compris le chercheur principal responsable du projet, les chercheurs principaux par organisme de financement de la recherche et les cochercheurs.

Dans le cadre de ce programme, l'accent sera mis sur les cinq grands thèmes suivants, sans qu'ils soient exclusifs :

- Marqueurs de détection et de progression de la maladie (génétique, génomique, neuro-imagerie, neuropsychologie)
- Modèles animaux et études précliniques
- Thérapeutiques émergentes, études ou essais cliniques innovants
- Prévention
- Aspects psychosociaux, troubles du comportement, qualité de la vie, aidants naturels, famille, soins de fin de vie, organisation des soins et des services

Le texte de l'appel à projets sera disponible début septembre dans les sites Web du FRSQ (www.frsq.gouv.qc.ca), de l'ANR (<http://www.agence-nationale-recherche.fr>) et des IRSC (<http://www.irsc-cihp.gc.ca>). Les lettres d'inscription devront être déposées à la **mi-octobre 2009** et la demande complète, à la **mi-janvier 2010**.

À propos du Fonds de la recherche en santé du Québec

Relevant du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) a pour mission de soutenir la recherche en santé en vue de favoriser le mieux-être de la population québécoise. Il a pour mandat la promotion et le soutien financier de cette recherche, la diffusion des connaissances et la formation des chercheurs, l'établissement de partenariats nécessaires au développement du système québécois de la recherche et de l'innovation, et enfin, le rayonnement de la recherche en santé sur le plan international.

www.frsq.gouv.qc.ca

À propos de l'Agence nationale de la recherche

L'Agence nationale de la recherche – ANR – établissement public à caractère administratif créé le 1er janvier 2007 est une agence de financement de projets de recherche. Son objectif est d'accroître le nombre de projets de recherche, venant de toute la communauté scientifique, financés après mise en concurrence et évaluation par les pairs. L'ANR s'adresse à la fois aux établissements publics de recherche et aux entreprises avec une double mission : produire de nouvelles connaissances et favoriser les interactions entre laboratoires publics et laboratoires d'entreprise en développant les partenariats.

www.agence-nationale-recherche.fr/

À propos des Instituts de recherche en santé du Canada

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de recherche en santé du gouvernement du Canada. Leur objectif est de créer de nouvelles connaissances scientifiques et de favoriser leur application en vue d'améliorer la santé, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada. Composés de 13 instituts, les IRSC offrent leadership et soutien à plus de 13 000 chercheurs et stagiaires en santé dans tout le Canada.

www.irsc-cihr.gc.ca/

POUR INFORMATION :

Joanne Goldberg

Directrice scientifique adjointe

FRSQ

Téléphone : (514) 873-2114 poste 368

Courriel : jgoldberg@frsq.gouv.qc.ca

Véronique Briquet-Laugier

Responsable de programmes internationaux au département Biologie-Santé

ANR

Téléphone : + 33 1 78 09 80 26

Courriel : veronique.briquet-laugier@agencerecherche.fr

Marilyn Desrosiers

Chef d'équipe, Exécution des programmes, Direction des Initiatives ciblées

IRSC

Téléphone : (613) 952-0707

Courriel : marilyn.desrosiers@irsc-cihr.gc.ca

SOURCE :

Michelle Dubuc

Responsable des communications

FRSQ

514-873-2114, poste 235

mdubuc@frsq.gouv.qc.ca

David Coulombe

Spécialiste des médias, Affaires publiques,

Direction du Marketing et des communications

IRSC

613-941-4563

relationsaveclesmedias@irsc-cihr.gc.ca